

## PROCES VERBAL

(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Jean-Marie GELOT, Laurent BAUDIN, Laurette CHARRIER, Bernadette DENIS, Patricia LUCAS, Laeticia MAILHE, Marielle NEVEU, Roger PRAILE, Coralie RAMBAUD, Béatrice VALADE.

Absents excusés : Nicolas CAQUINEAU, Christian GANTEIL, Cédric GESTRAUD.

Absent : Denis THIBAULT.

Ordre du jour :

### Délibérations à prendre :

- Remboursement de frais.
- Travaux de voirie 2024 : propositions et demandes de subventions.
- Projet de création d'un aménagement sécurisé le long de la RD 15 : demande de subvention.
- Convention présentée par la commune de Rives d'Autise pour l'utilisation du bassin mobile.
- Projet de groupement pour lutter contre les déchets abandonnés.

### Informations diverses :

- Regroupement des commissions liées à la « culture » de la CCVSA.
- Bilan de la commission « Tourisme ».
- Bilan de la commission « Communication ».
- Bilan de la commission « Animations-Fêtes ».

### Questions diverses.

Mme Coralie RAMBAUD est nommée secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2023.

## 1) Délibérations à prendre :

### ➤ Remboursement de frais :

Le conseil municipal accepte de rembourser la somme de 88.37 € à Mme Bernadette Denis à la suite des différents achats qu'elle a effectué pour l'arbre de Noël municipal.

Il est proposé d'ouvrir un compte dans le magasin RETIF afin que les conseillers municipaux n'aient plus à avancer d'argent.

### ➤ Travaux de voirie 2024 :

De nombreuses voies, submergées en raison des crues successives, sont très abimées. En conséquence, il est nécessaire de prévoir d'importants travaux de réfection. Une dotation exceptionnelle d'Etat ainsi qu'une subvention Départementale intitulée « Accompagner l'entretien de la voirie de Marais » pourraient être sollicitées afin de pouvoir effectuer ces travaux. La commission « voirie » s'est réunie pour lister les zones impactées et un devis a été demandé à l'entreprise Rineau pour préparer les dossiers de demande d'aides.

Le conseil autorise Mr le Maire à déposer des demandes de subventions auprès de l'Etat du Département.

### ➤ Projet de création d'un aménagement latéral le long de la RD 15 : demande de subvention :

Mr le Maire présente le projet de sécurisation piéton du tronçon situé entre le bourg et la Grande Bernegoue (par le Moulin de la Pichonnière) en créant un sentier en rive de route départementale RD15. Ces travaux estimés à 14 530 € HT pourraient être subventionnés à hauteur de 60 % par le conseil départemental. Le conseil municipal accepte ce projet et mandate Mr le Maire pour solliciter la subvention auprès du conseil départemental de la Vendée.

➤ **Convention présentée par la commune de Rives d'Autise pour l'utilisation du bassin mobile :**

Mr le Maire rappelle qu'un bassin mobile a été implanté sur la commune de Rives d'Autise afin que les élèves des écoles du secteur puissent pratiquer la natation durant le temps scolaire.

Les frais engagés par la commune de Rives d'Autise sont à partager entre toutes les communes de la CCVSA au prorata du nombre d'habitants. Pour Maillé, le montant s'élève à 4 593 € environ. Le conseil municipal accepte la signature d'une convention de participation financière.

➤ **Projet de groupement pour lutter contre les déchets abandonnés :**

Mr le Maire présente à nouveau le projet porté par le syndicat concernant la lutte contre les déchets abandonnés.

Il précise que la convention présentée consiste à participer collectivement à la lutte contre les déchets sauvages grâce au soutien financier important apporté par Citéo. De fait, le syndicat ainsi que l'ensemble des communes et la communauté de communes de Fontenay le Comte, seront accompagnés techniquement et financièrement afin de prévenir et traiter les déchets sauvages. Aucune participation financière n'étant demandée aux communes, le conseil municipal accepte avec 9 voix « pour » et 1 abstention d'adhérer à la convention de groupement.

**2) Informations diverses :**

**- Regroupement des commissions de la Communauté de Communes liées à la « culture » :**

La CCVSA ayant décidé de regrouper les commissions « Sites culturels » et « Actions culturelles » en une seule commission dénommée « Culture », il convient d'en désigner les représentants.

Délégué titulaire : Mr Roger PRAILE.

Délégué suppléant : Mr Jean-Marie GELOT.

**- Bilan de la commission « Tourisme » :**

Mme Valade présente la proposition d'installation d'un restaurant sur la place du port en lieu et place de la crêperie guinguette. L'intéressé est une personne qui a de l'expérience et qui propose de la cuisine traditionnelle locale ainsi que de la sandwicherie. Il est important de maintenir une activité de restauration près du port, cela génère de l'animation tant pour les touristes que pour les locaux.

Afin d'améliorer les équipements techniques, la pose d'un compteur électrique ainsi que l'évacuation des eaux usées sont à l'étude.

Bilan : les chiffres de l'année 2023 sont très bons. Quelques petites améliorations seront à apporter pour la prochaine saison.

Mme Valade ajoute que des tarifs seront à modifier et qu'elle souhaite référencer le camping avec 1 étoile ce qui rassure la clientèle et facilite les comparatifs : avis mitigé de l'assemblée sur ce sujet.

L'abattage des arbres du terrain de camping, nécessaire pour assurer la sécurité de la clientèle, sera à étudier rapidement.

**- Bilan de la commission « Communication » :**

Le bulletin municipal est en cours de finition. Les articles ont été renvoyés aux associations avant publication. Nous arrivons au stade de la relecture pour vérification.

Pour le bulletin de l'année prochaine, il est proposé de remercier les riverains qui fleurissent et entretiennent leur devant de maison.

**- Bilan de la commission « Animations-Fêtes » :**

NOËL : Les structures gonflables louées pour l'arbre de Noël ont été très appréciées par les enfants mais il semble que certaines familles préfèrent un spectacle en lien avec Noël. Chacun est invité à donner des idées d'animations pour les futures fêtes de Noël. Il est demandé que Mr Longin soit remercié pour le prêt de son traineau.

VŒUX : Quelques remarques sont émises afin d'améliorer la session prochaine. Il est demandé que l'organisation de cet événement soit travaillée collégialement par l'ensemble du conseil municipal.

CORBEILLES : A la suite de la distribution des corbeilles et boîtes de chocolats, des remerciements ont été reçus par certains aînés et agents.

**- Divers :**

- a) La crue de novembre : Une demande de catastrophe naturelle a été transmise en préfecture.
- b) Les défibrillateurs : Une démonstration d'utilisation est prévue le jeudi 18 janvier à 20 h dans la salle polyvalente pour toutes les personnes intéressées.
- c) L'ancienne table du conseil : en réponse à la demande d'achat d'un administré : le conseil municipal ne souhaite pas s'en séparer pour l'instant.

**3) Questions diverses :**

- Mr Praile fait savoir qu'il est intervenu auprès du sydev en raison d'un problème d'éclairage public autour de St Nicolas.
- Mme Rambaud interroge quant au passage de la Fibre à La Pichonnière.
- Des remarques sont de nouveau émises au sujet du rôle de chaque élu, de l'intérêt du travail des commissions et de l'amélioration de la communication interne.
- Mme Lucas s'interroge sur la sécurité de la ferme en raison de la distance de la borne incendie de la Bougraine : à vérifier.
- Des travaux de voirie sont à effectuer en urgence (Civray, Aqueduc, Bourneau).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

Le Secrétaire de séance,

Coralie RAMBAUD.



Le Maire,

Jean-Marie GELOT.

